



Infiltration d'eau tableau électrique

Par **Chtimi67**, le **10/05/2018** à **18:32**

Ô rage, ô désespoir !

Bonjour a tous !

Ce matin, un orage, jusque là rien de surprenant, mais voici l'état de ma cave après quelques minutes de celui-ci :



Et voici d'où vient une bonne partie de l'eau :



Pour faire simple, plusieurs points d'entrée :

- tableau électrique (entrée par les cables/gaines)
- fenêtre (par le saut de loup qui n'évacue pas l'eau)
- divers "noeuds" dans le béton

J'ai de suite (enfin après avoir bien écopé), ouvert un dossier avec mon assurance habitation pour lui faire part du sinistre (même si pour le moment je n'ai aucun dégât déclaré), mais je m'interroge sur la suite à donner, et les travaux à faire.

Je vous avoue que je suis on ne peut plus inquiet, n'étant que novice en bâtiment.

Il y a un an, nous avons déjà eu des infiltrations par la fenêtre, et nous avons appelé le constructeur qui nous avait répondu que c'était normal, et que la terre allait se tasser et que ce problème ne réapparaîtrait plus (oui, je sais, nous étions naïfs). Je suppose aujourd'hui qu'il a surtout voulu nous envoyer balader gentilement.

Je me demande aujourd'hui si nous devons nous retourner contre quelqu'un (garantie décennale? il me semble qu'elle couvre précisément ce genre de dommages), ou si les travaux extérieur d'isolation aquatique nous incombe (pose d'un DeltaMS?)

Je suis un peu perdu, plutôt inquiet quand je pense aux litres et aux litres d'eau qui ont coulé sur mon tableau électrique ainsi qu'à la météo orageuse annoncée pour la semaine prochaine :(

D'avance merci pour vos avis

J'ai une vidéo de la fuite visible via ce lien :

<http://www.k-upload.fr/afficher-video-2018-05-10-1a80226a5201805100838.mp4.html>

Par **Tisuisse**, le **10/05/2018 à 18:37**

Bonjour,

Vos photos et vidéos ne s'ouvrent pas sur ce site.

Pour le tableau électrique, votre électricien pourra le vérifier. Pour la fenêtre et le béton, c'est un maçon qu'il faut voir.

Par **amajuris**, le **10/05/2018 à 19:03**

bonjour,

l'eau peut provenir du fourreau dans lequel est placé votre câble électrique d'alimentation électrique, soit au cours du tracé dans votre terrain soit dans le coffret plus bas qui reçoit les eaux pluviales de la chaussée.

salutations

Par **Visiteur**, le **10/05/2018 à 20:26**

Bsr,

J'ai connu cela, réglé en isolant de l'eau la gaine d'arrivée électrique à l' extérieur.